

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 28/05/25



Loi Duplomb : comment l'alliance Macronie-RN-FNSEA impose son modèle agricole destructeur

Ce lundi 26 mai, un coup de force s'est joué à l'Assemblée nationale. La proposition de loi "Pour lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur", portée par le sénateur Laurent Duplomb et déjà adoptée au Sénat le 28 janvier, devait être examinée à l'assemblée nationale.

Une mobilisation massive des associations, des citoyen.nes et des député.es de gauche a permis d'alerter sur les dangers de ce texte. Plus de 130 000 interpellations de député.es ont été recensées les dernières semaines et un grand nombre d'amendements ont été déposés. Cette mobilisation massive a effrayé le gouvernement et la droite parlementaire, qui n'a pas eu le courage d'affronter les débats dans l'hémicycle. Le rapporteur du texte a ainsi choisi une stratégie inédite, à savoir voter lui-même une motion de rejet préalable, adoptée avec le soutien de la macronie et de l'alliance RN-UDR. Une première dans l'histoire de l'assemblée !!!



Résultat : aucune discussion parlementaire n'aura lieu à l'Assemblée, et le texte passera directement en Commission Mixte Paritaire à huis clos, possiblement fin juin - début juillet. Ce passage en force est un grave déni de démocratie.

Par cette manœuvre, ils empêchent non seulement le débat, mais aussi toute possibilité de voter contre une série de régressions majeures, dangereuses pour la santé humaine, la biodiversité, et les paysan.nes engagé.es dans une transition agroécologique, comme :

- l'article 2 qui ré-autorise les néonicotinoïdes, tueurs d'abeilles, dangereux pour la santé des paysan.nes qui les utilisent et des citoyen.nes ;
- l'article 3 qui prévoit le relèvement des seuils ICPE pour les bâtiments d'élevages bovins. Une disposition pour que de grosses exploitations deviennent encore plus grosses plus facilement. Agrandir plutôt qu'installer !! C'est contraire à l'objectif de renouvellement des générations !
- les attaques contre les réglementations environnementales ;
- l'instrumentalisation du revenu des paysan.nes pour mieux favoriser l'agro-industrie ;

Un nouveau passage en force à deux doigts de l'obtention d'un moratoire sur les méga-bassines

Du fait de cette basse manoeuvre, **il ne sera donc pas possible non plus de voter pour maintenir la suppression de l'article 5 favorable aux méga-bassines**, qui leur consacre un caractère « d'intérêt général majeur ».

Grâce à des années de lutte et de mobilisation, un amendement (l'art. 5 bis à l'art. 5 undecies) avait été introduit en commission du développement durable **afin d'instaurer un moratoire de 10 ans sur les projets de méga-bassines, encadrer les ouvrages existants, interdire leur financement par l'Agence de l'eau, interdire l'irrigation pour les cultures dédiées à la méthanisation...**

Refuser le débat sur la loi et sur cet amendement, c'est refuser d'entendre les voix citoyennes qui s'élèvent contre un modèle agricole d'accaparement, inégalitaire et écocidaire. C'est mépriser les mobilisations populaires, les études et alertes scientifiques ainsi que les revendications légitimes de justice sociale et environnementale portées depuis des années par diverses organisations (citoyennes, syndicales, paysannes, environnementales, politiques,...).

Que le sort d'un texte aussi déterminant soit désormais remis à une commission mixte paritaire (CMP), réunie à huis clos, est un scandale démocratique que nous ne laisserons pas faire !

Nous dénonçons fermement ce passage en force, qui démontre une fois de plus que l'urgence écologique, la santé publique, l'agriculture paysanne et la souveraineté alimentaire sont sacrifiées sur l'autel des intérêts agro-industriels. **Cette loi n'a rien à voir avec le soutien aux paysan-nes. Elle est écrite par et pour les intérêts de l'agro-industrie, au détriment de l'intérêt général, des paysan-nes, des générations futures et de l'environnement.**

Il est crucial que partout, les citoyen-nes, paysan-nes, militant-es (environnementaux, syndicaux, politiques, associatifs,...) se lèvent et se mobilisent massivement !

Seule une résistance collective, déterminée et visible peut encore faire barrage à cette dérive autoritaire et écocidaire. Nous appelons d'ores-et-déjà à nous mobiliser partout où cela est possible et nous vous tiendrons informé-es prochainement des mobilisations à venir.

Signataires :

Coalition Résistances Aux Fermes Usines, Collectifs Bassines Non Merci, Confédération Paysanne, Extinction Rebellion - Changement de régime, Les Soulèvements de la Terre, Terres de luttés



**NON À LA LOI
DUPLOMB !**